

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 2 août 2016 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Messieurs Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2016**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**

Rien à signaler
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**

Rien à signaler
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Demande de dérogation mineure du 399 rue Principale
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour l'achat de garde-corps pour casiers de terre, pierre etc. 600.\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour des travaux des montées Roy et Lamoureux : 8 950.00\$
 - c) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'un radar vitesse (voir spéciaux Congrès FQM)
 - d) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'un aspirateur et sacs : 440.00\$
 - e) Demande au MTQ pour la réparation du trottoir de la rue Principale côté Nord
 - f) Aqua Data – Renouvellement pour 5 ans de l'inspection annuelle
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Avis public - Dépôt du rapport financier 2015 le 6 septembre 2016
 - b) Avis de motion du règlement 473 modifiant le règlement 436 Éthique des élus
 - c) Avis de motion du règlement 474 modifiant le règlement 445 Éthique des employés
 - d) Demande d'un don pour la Société canadienne du cancer – tournoi golf à Venise
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21 H 20**

1. **OUVERTURE À 20 H 00**

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2016-08-118 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2016.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2016-08-119 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2016. **ADOPTÉE.**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

Aucun fournisseur à payer

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1600259	Garage Stéphane Belhumeur inc., répar. Censeur pression huile citerne	651.63\$
C1600260	RIM Incendie Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, serv.TPI	43.18\$
C1600261	Municipalité Saint-Alexandre, entraide 974 Principale	280.34\$
C1600262	Municipalité Saint-Armand, entraide 974 rue Principale	314.90\$
C1600263	Sablage Serge Bergeron inc., sabler grilles plancher de la Caserne	287.44\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1600264	L'Homme et fils inc., sac béton, vis, tendeur tracteur, loc.scie chaîne etc.	270.46\$
C1600267	MotoSport G. & L, pointeau tondeuse	5.95\$
C1600268	Ferme La Guérinière, nivelage montée Roy (mai et juin)	346.42\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1600265	Chambre de commerce Haut-Richelieu, adhésion 2016	160.97\$
C1600266	Papeterie Cowansville, caisses papier et enveloppes	112.29\$
C1600269	Société Mutuelle Prévention, gestion SST – juillet à décembre	287.44\$
C1600270	Corp. Informatique Bellechasse, support techn.fosses septiques	224.20\$
C1600271	Manon Donais, achat d'une tondeuse usagée	50.00\$

Pour un total de : 3 035.22\$

2016-08-120 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 3 035.22\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Août 2016	2 820.78\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Juillet 2016	7 606.93\$
Salaire des pompiers	Juillet 2016	1 688.56\$

C1600246	Revenu Québec, tiers saisi	11.65\$
C1600247	Groupe Environex, analyses d'eau mai à juillet	135.67\$
C1600248	L'Homme et fils inc., frais de poste et timbres	175.20\$
C1600249	Garage Yves St-Laurent, essence camion voirie	158.50\$
C1600250	Financière Manuvie, assur. Collective – Août et ajust. Juillet	1 626.03\$
C1600251	Groupe Ultima inc., ajout assurance photocopieur	17.00\$
C1600252	Copicom inc., frais de photocopies 3 mois	295.26\$
L1600060	Hydro-Québec, électricité lumières de rues	643.38\$
L1600061	Hydro-Québec, électricité PM1	202.99\$
L1600062	Hydro-Québec, électricité garage et Pavillon des loisirs	223.07\$
L1600063	Receveur générale du Canada, DAS de juin 2016	1 657.20\$
L1600064	Ministère du Revenu du Québec, DAS de juin 2016	4 299.79\$
L1600065	Desjardins services de cartes, café, chambre congrès FQM, liqueur-eau Abri-ballons-ruban Fête des voisins (2016-04-043), repas-chambres congrès ADMQ	2 048.27\$
L1600066	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles d'août 2016	4 886.90\$
L1600067	Hydro-Québec, électricité centre communautaire	349.10\$
Pour un total de :		28 846.28\$

Dépenses autorisées par résolution

C1600245	Fédération Québécoise Municipalités, insc. Congrès 2016 (2016-07-116)	1 931.58\$
C1600253	L'Homme et fils inc., achat d'asphalte sèche (2016-06-095)	517.91\$
C1600254	SOS Technologies, formation pompiers pour appareil oxygène (2016-04-047)	409.89\$
C1600255	Denicourt Arpenteurs, piquetage d'une partie du parc (2016-06-091)	804.83\$
C1600256	Groupe Trifide, auscultation des chaussées vers. 2/2 (2016-06-093)	2 432.90\$
C1600257	Nuvac, bactocharge pour entretien réseau égout sanitaire (2016-07-110)	694.45\$
C1600258	Bar laitier Arrête Papa, cornets fête des voisins (2016-04-043)	106.70\$
Pour un total de :		6 898.26\$

5. LOISIRS ET CULTURE

Rien à signaler.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

Rien à signaler.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 399 RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par le propriétaire M. Steve Bradley à la municipalité de Saint-Sébastien pour l'agrandissement de la résidence du 399, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement ne respecte pas les normes du règlement de zonage 396, plus particulièrement l'article 3.10 concernant la grille des usages et des normes de la zone A-3 qui énumère les normes d'implantation des bâtiments principaux;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement de la résidence serait à une distance de 7.71 mètres de l'emprise de rue alors que la norme applicable est de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'application du règlement en vigueur, celui-ci aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins, de leur droit de propriété (pas de voisin près de ce côté soit environ à 120 mètres);

CONSIDÉRANT QUE les travaux en cours ou déjà exécutés ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier par les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme et la recommandation au conseil municipal d'appuyer favorablement la présente demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT la consultation publique qui a eu lieu le 2 août 2016 à 19 h 30;

EN CONSÉQUENCE :

2016-08-121 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder la dérogation mineure concernant la distance de 7.71 mètres de l'emprise de rue alors que la norme applicable est de 10 mètres soit 2.29 mètres de moins qu'autorisé dans la zone A-3 par le règlement de zonage no 396 art. 3.10. ADOPTÉE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE GARDE-CORPS

2016-08-122 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 600.00\$ soit autorisée pour l'achat de garde-corps, pour la fabrication de casiers derrière le Pavillon des loisirs afin d'y entreposer la terre, la pierre etc., pour les besoins de la municipalité. ADOPTÉE.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR DES TRAVAUX SUR LA MONTÉE ROY ET LE RANG LAMOUREUX

2016-08-123 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 8 950.00\$ soit autorisée pour l'ajout, le nivellement et la compaction de pierre pour environ 140m linéaires de la montée Roy à partir de la route 227 et d'une partie du rang Lamoureux ainsi que l'excavation des fossés sur environ 260m à la hauteur du boisé du rang Lamoureux. ADOPTÉE.

C) AUTORISATION DE DÉPENSES POUR L'ACHAT D'UNE RADAR VITESSE

2016-08-124 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un deuxième radar vitesse et que les élus autorisés à participer au Congrès de la FQM en septembre 2016, vérifient les offres des fournisseurs qui seront présent au salon des partenaires. ADOPTÉE.

D) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN ASPIRATEUR

CONSIDÉRANT QUE l'aspirateur utilisé pour l'entretien des salles et de la bibliothèque a plus de 20 ans et que plusieurs réparations sont à effectuer;

CONSIDÉRANT QUE certaines pièces ne seront plus disponibles bientôt;

EN CONSÉQUENCE :

2016-08-125 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 440.00\$ soit autorisée pour l'achat d'un aspirateur. ADOPTÉE.

E) DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LA RÉPARATION DU TROTTOIR DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE le trottoir de la rue Principale (route 133), côté Nord est très endommagé entre le 539 et le 607 rue Principale;

CONSIDÉRANT QU'IL y a des dénivellations de plus de 2 pouces entre certaines sections de trottoir et qu'il y a un risque de blessures importantes à ne pas négliger;

EN CONSÉQUENCE :

2016-08-126 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien demandent au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, que des réparations soient effectuées sur cette portion de trottoir;

QUE les travaux soient considérés prioritaires afin d'assurer la sécurité des utilisateurs
ADOPTÉE.

F) RENOUVELLEMENT DE L'INSPECTION ANNUELLE DES BORNES FONTAINES

2016-08-127 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'inspection annuelle des bornes fontaines effectuée par la firme Aqua-Data soit renouvelée pour une période de 5 ans soit de 2016 à 2020 inclusivement, aux conditions énumérées dans l'offre de service de juillet 2016. ADOPTÉE.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015

Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière donne avis public à l'effet que le dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 aura lieu à la séance ordinaire du 6 septembre 2016 à la salle du conseil.

B) AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 473 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 436

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mme Sylvie Laurain, que lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2016 à 20h00 en la salle du conseil, sera adopté le règlement 473 modifiant le règlement 436 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

C) AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 474 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 445

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Ghislain Provost, que lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2016 à 20h00 en la salle du conseil, sera adopté le règlement 474 modifiant le règlement 445 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

D) DEMANDE DE DON POUR L'ASSOCIATION DU CANCER DU QUÉBEC

Une demande de don est transmise à la municipalité pour un tournoi le 17 août prochain, qui se tiendra au Club de golf Baie Missisquoi de Venise-en-Québec pour ramasser des fonds pour l'Association du cancer du Québec. Refusé à l'unanimité.

10. VARIA

Rien à Signaler

11. COURRIER

Rien à Signaler

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-08-128 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21 h 20. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière